

■ **Marc-André Moix**, à Sierre, exploitation du café-bar de la Channe, raison individuelle (FOSC no 210 du 30. 10. 2002, p. 14, publ. 706762). Raison de commerce radiée par suite de cessation d'activité.
Journal no 702 du 28.04.2003
(00974324 / CH-626.1.006.327-1)